

Justice environnementale et vote vert en Europe

Sophie Moreau, Lydie Laigle, Kristin Reynolds, Nathalie Lewis

▶ **To cite this version:**

Sophie Moreau, Lydie Laigle, Kristin Reynolds, Nathalie Lewis. Justice environnementale et vote vert en Europe. Justice spatiale = Spatial justice, 2019, 13. halshs-02391212

HAL Id: halshs-02391212
https://shs.hal.science/halshs-02391212

Submitted on 3 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Justice environnementale et vote vert en Europe[1]

Sophie Moreau[2] | Lydie Laigle[3] | Kristin Reynolds[4] | Nathalie Lewis[5]

RÉSUMÉ

Trois chercheuses spécialistes de la justice environnementale, en France, au Canada et aux États-Unis, analysent la progression du vote écologiste aux élections européennes de mai 2019. Entretien avec Lydie Laigle, Nathalie Lewis, et Kristin Reynolds, réalisé par Sophie Moreau.

Mots-clefs : partis écologistes, mouvements sociaux, actions citoyennes écologistes, comparaison Europe-États-Unis-Canada, fiscalité verte, agriculture urbaine

1. Transcrit par Isabelle Daumont.

2. Contact : sophie.moreau@u-pem.fr. Maître de conférences en géographie à l'Université de Paris Est , chercheuse au Gecko et au Laboratoire Etude Comparée des Pouvoirs.
3. Contact : lydie.laigle@cstb.fr. CTSB-Université Paris-Est.
4. Contact : reynoldk@newschool.edu. Kristin Reynolds est géographe critique et spécialiste des systèmes alimentaires urbains à New York.
5. Contact : nathalie_lewis@uqar.ca. Nathalie Lewis, sociologue de l'environnement, est professeure au Département sociétés, territoires et développement de l'Université du Québec à Rimouski.

Sophie Moreau : Procédons d'abord aux présentations.

Kristin Reynolds : Je suis géographe et chercheur indépendante à New York City, et puis je suis chargée de cours dans deux universités aux États-Unis : la New School et Yale School of Forestry and Environmental Studies. Mes domaines de recherche sont l'agriculture urbaine, les systèmes alimentaires, et la justice sociale dans le système alimentaire mondial, avec une perspective de recherche-action : comment des chercheurs peuvent s'insérer à travers leurs recherches dans les luttes pour la justice sociale et la justice alimentaire.

Nathalie Lewis : Moi, je me définis comme socio-politologue, entre la science politique et la sociologie de l'environnement. Je suis actuellement professeure à l'Université du Québec à Rimouski, et Directrice du département Société Territoire et Développement. C'est un département interdisciplinaire en sciences sociales, qui aborde de façon critique la notion de développement, qu'il soit international, territorial, social ou… j'hésite à dire, durable, parce qu'on a tellement fait dire de choses à paradigme là ! Je suis aussi directrice d'un groupe de recherche sur l'interdisciplinarité en développement territorial. La notion de territoire permet de réfléchir aux enjeux de justice (environnementale et sociale), de réfléchir aux inégalités (justes ou non). Jusqu'en 2007, j'étais au CEMAGREF (devenu IRSTEA) responsable entre autres des dossiers liés à la « forêt sociale », dans lesquels la notion de justice, imbriquant les divers usages et usagers, prenait sens. Je m'inscris encore dans cette façon de lire nos interactions avec la nature, qui met au premier plan les enjeux d'écologie politique.

Lydie Laigle : Je suis sociologue, directrice de recherche au CSTB, Centre scientifique et technique du bâtiment, un organisme parapublic de recherche en France. Je suis rattachée au LABEX Futurs Urbains de l'Université Paris-Est. J'enseigne à l'École des ponts et chaussées en MASTER : développement durable, prospectives post-carbone des villes, transition énergétique et territoires. Au tournant des années 2000, j'ai commencé à étudier les politiques de développement durable des villes européennes. Je me suis intéressée aux inégalités environnementales et à la participation citoyenne parce que ces deux questions étaient insuffisamment prises en compte dans ces politiques. Cela m'a conduit à m'interroger sur la notion de justice environnementale. Celle-ci ayant évolué sous l'influence des mobilisations environnementales et du changement climatique, je me suis ensuite intéressée à la notion de justice climatique. Poursuivant mes recherches à l'intersection des démarches citoyennes et des politiques publiques, j'ai focalisé l'attention sur l'analyse des chemins de transition écologique et leur manière singulière d'articuler le social et l'environnement, le local et le global.

Sophie Moreau : Le deuxième point, c'est votre commentaire général sur la progression du vote écologiste aux dernières élections européennes, en Europe, et notamment en France.

Nathalie Lewis : Vu de l'extérieur, et de quelqu'un qui regarde depuis 30, peut-être 40 ans, la montée des préoccupations en environnement, en écologie, sur la nature, je voudrais bien voir le vote vert en Europe comme quelque chose de positif, mais j'ai plutôt l'impression que c'est encore très politique, en mode réactif, de protestation. Il faudra probablement attendre la prochaine élection, et voir comment ça va se développer. Il y a eu tellement de tiraillements entre les gauches, dans la plupart des pays européens comme en Amérique, en Occident, et au-delà. Les gauches se sont affaiblies au fil des dernières décennies, elles se cherchent, elles sont fragmentées. Et, comme d'autres analystes, j'ai l'impression qu'une partie de vote vert provient de l'électorat de gauche désillusionné. Est-ce que cette portion d'électeurs a voté vraiment par conviction écologiste, et qu'on s'en va vers une transition ? On sent une certaine pression, mais ce n'est pas la première fois. Je me demande si cette fois sera la bonne. Est-ce qu'on est au point de rupture ? Est-ce que justement maintenant, on va être capables de poser des actions et des gestes qui vont avoir un certain impact ? Je ne sais pas. En même temps, j'aime mieux voir la partie verte de ces élections-là plutôt que la partie droite et populiste issue du même scrutin, mais je pense qu'il faut attendre pour voir ce qui va en résulter.

Kristin Reynolds : À l'échelle européenne, il y a aussi la possibilité que ce soit une réaction à au moins deux évènements récents. Premièrement, la généralisation de la prise de conscience de la gravité du changement climatique, même si bien sûr, ça fait longtemps que les chercheurs, les écologistes s'en rendent compte, puis avec les Accords de Paris, et les différents rapports du GIEC. Et deuxièmement, une réaction à des changements politiques dans beaucoup de pays du monde industrialisé qui tournent vers la droite. C'est différent dans chaque pays, mais je pense qu'il y a des gens qui réagissent pour l'environnement, et des gens qui réagissent contre l'extrême droite, sans forcément être écologiste dans le fond.

Lydie Laigle : Ce qui m'a interpellée dans le score des verts aux élections européennes, c'est le clivage géographique au sein de l'Europe. Le bloc Sud-Est, de l'Italie à la Pologne, en passant par la Croatie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce, n'a pratiquement pas de députés verts. En Europe du Nord-Ouest, l'électorat vert est plutôt citadin, jeune avec un capital culturel. Lorsqu'on rapporte ces caractéristiques de l'électorat aux programmes des verts, ce vote peut être interprété comme une défiance citoyenne vis-à-vis de la globalisation économique qui perturbe le climat et l'environnement. La géographie du vote vert correspond aux régions

urbaines où les effets de la globalisation sont perceptibles, telles une augmentation des prix immobiliers et de l'alimentation, une dégradation écologique et un accroissement des inégalités. Le citoyen se rend compte qu'il est peu consulté sur l'orientation donnée à la globalisation et qu'il a peu les moyens d'en concevoir les garde-fous face à une économie qui écrase le vivant et surenchérit la vie. On a l'impression d'une Europe qui fait la part belle aux lobbys et qui laisse peu de place aux alternatives citoyennes. À mon sens, les écologistes à la différence des partis de gauche représentent une force politique, à l'échelle européenne, à même de défendre une certaine conception de la citoyenneté, de la législation environnementale et de la régulation fiscale face aux lobbys économiques.

Nathalie Lewis : Effectivement les Verts, de façon générale, c'est ni la droite ni la gauche. C'est quelque chose qui s'est composé et recomposé au fil des décennies. Au Canada il y a 15 ans, le Parti Vert, c'était un parti qui défendait la nature, sur certains plans il pouvait être direct et autoritaire. On ne défendait pas les populations, on défendait la nature. Le parti a évolué. Il est plus progressif maintenant et propose des solutions différentes. Il permet d'imaginer d'autres choses, d'autres structures. Et Lydie l'a souligné, les partis de gauche et particulièrement en France se sont institutionnalisés, et sont pris dans des sortes de carcans. Les électeurs y sont sensibles, et le parti vert peut offrir une voie de changement que les partis traditionnels ne semblent plus capables d'imaginer.

Kristin Reynolds : Du point de vue des États-Unis, c'est bien différent. Même s'il y a un parti vert ou plus précisément une fédération de partis verts, et s'il y a quelques élus, ce n'est pas un parti pris au sérieux au niveau national.

Nathalie Lewis : Les États-Unis et le Canada partagent ça. Le parti vert du Canada est toujours très marginal en termes de vote. Parce que, si on retourne dans les années 1970, lors de la première montée des préoccupations environnementales, les militants verts au Québec et au Canada ont fait le choix de ne pas investir la politique formelle. Il y a un parti vert du Canada, mais ce n'est pas là que se passe l'action environnementale. Elle se passe dans les ONG, les mouvements environnementaux, qui sont assez forts, qui font du lobby, qui s'infiltrent un peu partout dans la société, qui font du militantisme. L'action environnementale, si elle est éminemment politique, se passe sur une autre scène et non pas sur la scène de la politique officielle.

Lydie Laigle : En France, il y a toujours eu des discussions au sein des mouvements écologistes pour savoir s'il fallait s'impliquer dans le jeu politique. Mais ce qui a peut-être poussé l'entrée en politique des écologistes, c'est l'urgence climatique. C'est comme si on n'avait plus le choix, il faut il y aller.

Nathalie Lewis : Oui, mais votre mode de scrutin fait qu'il y a ce poids possible du vote – même s'il reste bien illusoire – pour infléchir l'action gouvernementale, alors qu'au Québec et au Canada si on veut être efficace face à l'urgence climatique, ce n'est pas vers les urnes que se tourneront les militants. C'est une perte d'énergie, liée au système électoral qui écarte de fait les partis minoritaires. Donc, les écologistes vont aller influencer les différents partis, ce qui est un peu différent que ce qu'on a pu voir en France.

Depuis ces dernières années, je sens vraiment une reprise en force de la société civile qui fait pression sur le gouvernement. Si on se rappelle les années 1970, un peu partout au Québec et au Canada comme en France et dans d'autres pays européens, c'est la société civile qui a fait pression sur les élus, sur le politique, et celui-ci a été obligé de s'adapter et de mettre en place les premières politiques environnementales et les ministères de l'Environnement. Et après, je dirais que l'Occident s'est mis à ronronner. Et là, depuis un an et demi, il y a une nouvelle poussée, forte, qui peut bousculer le politique, et dire : « Vous n'avez plus le choix, que vous soyez à droite ou à gauche. Il faut faire quelque chose ».

Sophie Moreau : Cette pression de la société civile, à quoi tu la vois ?

Nathalie Lewis : Au Québec et pour le Canada, l'enjeu c'est l'énergie, c'est ce qui a fait basculer les choses. On parle de la transition, des changements climatiques. On a un gouvernement canadien qui est plutôt ouvert à ça. Et en même temps, on accepte des pipelines d'hydrocarbures, on va pousser pour des projets d'énergie fossile d'un océan (Pacifique) à l'autre (Atlantique) « Coast to Coast ». La réaction contre ça est très forte, mais l'acceptation est plus forte encore. Une autre variable s'est ajoutée, c'est la montée en puissance des peuples autochtones, qui jusque très récemment étaient invisibilisés. Aujourd'hui, ils développent leurs revendications sur ces questions énergétiques, que ce soit le transport des hydrocarbures ou la production de pétrole, en Alberta, puis dans d'autres provinces. Il y a une vraie mobilisation là-dessus. Puis il y a la jeunesse, un peu comme en Europe, on a vu tout le printemps, tout l'hiver, chaque vendredi des marches immenses des jeunes pour le climat, à Montréal entre autres et au Québec. Il y a ça qui monte tranquillement, mais assez fortement.

Lydie Laigle : En France, on a connu des tendances similaires. Dans les années 1970, les mobilisations environnementales ont pris de l'importance. Après, il y a eu une certaine institutionnalisation des politiques environnementales initiées par l'État et menées par ses services déconcentrés et les collectivités locales. Puis, la poussée associative et la montée des ONG ont changé la donne. Celles-ci ont acquis une expertise et sont intervenues dans les débats et les décisions sur les grands projets.

Depuis quelques années, les citoyens se mobilisent directement contre les projets démesurés impactant leurs lieux de vie et accentuant les inégalités environnementales (*data centers*, fermes usines, etc.). Avec l'accélération du changement climatique et le retard pris dans les politiques climatiques, les mobilisations gagnent des profils qui étaient jusque-là peu investis comme les jeunes.

Ce qui change la donne, c'est la propagation de la mobilisation environnementale qui semblait hors de portée. On se dit à présent : « finalement regardez, se mobiliser ce n'est pas si compliqué que ça ». Les réseaux sociaux d'une certaine façon aident, comme cette fameuse pétition l'Affaire du siècle. Mais il y a aussi, un changement des mentalités et des pratiques : les citoyens se mobilisent à l'échelle locale, lancent des alertes ou relaient leurs luttes à des échelles plus larges. De plus, les élus locaux ont compris qu'ils ont besoin du citoyen pour avancer dans le domaine écologique.

Sophie Moreau : Vous pointez l'infiltration des préoccupations écologistes dans la société et des modes d'action et d'organisation qui ne rentrent pas dans les partis institutionnels. En France, depuis l'automne 2018, une grande part de la vie politique a tourné autour du mouvement des gilets jaunes, qui fait de la politique, mais autrement qu'à travers les pratiques institutionnalisées, et avec des revendications qui, au début, pouvaient apparaître comme anti-écologistes, mais qui finalement recoupent les problématiques sociales de justice énergétique, voire de justice environnementale.

Nathalie Lewis : Ces mouvements-là incommodent les chercheurs, parce que ça ne rentre pas dans nos catégories d'analyse. C'est ça les mouvements sociaux. L'action collective, elle ne sort pas d'un livre. Elle se fait sur le terrain, et en fonction des différentes pressions qui sont subies par différents segments de la population, qui ne sont pas tous pareils, qui ne vivent pas les mêmes réalités. Je ne pense pas qu'il faille chercher une réponse unifiée, parce qu'il y a plusieurs malaises, que ces malaises-là, on va les exprimer dans la rue. C'est sain, me semble-t-il, parce qu'on exprime ce qui ne va pas, puis on va pouvoir peut-être faire quelque chose. On a toujours un sentiment d'injustice par rapport à quelqu'un d'autre, mais quelle est justement l'injustice de l'un par rapport à l'injustice de l'autre ? C'est une question philosophique pas si simple quand on parle de justice sociale ou de justice, parce que c'est sans fin. Mais c'est ce qu'on peut lire dans les gilets jaunes, ça me semble très stimulant.

Lydie Laigle : À mon sens, ce mouvement des gilets jaunes symbolise vraiment la fracture entre la politique institutionnelle et le peuple, pas uniquement les catégories défavorisées parce qu'il y a une diversité de classes sociales dans les gilets jaunes :

des commerçants, des fonctionnaires, des micro-entrepreneurs, etc. Ce qu'ils mettent en évidence, c'est que la redistribution doit évoluer. Ce n'est pas au peuple de payer les taxes écologiques, mais à ceux qui détruisent la planète.

Il y a autre chose qui me semble intéressant. C'est cet appel à l'initiative citoyenne et au RIC (référendum d'initiative citoyenne), afin que le citoyen puisse avoir une influence sur les lois votées par les députés. Le message qu'ils ont lancé, c'est : « Attention l'État ! Quand vous faites des lois, considérez la situation dans laquelle se trouvent les personnes et leurs contraintes de vie ; considérez si elles sont captives et dépendantes de modes d'habiter qu'elles subissent ; considérez les effets de vos politiques et comment elles se traduisent sur les conditions de vie des populations ». Ce mouvement a délivré un message aux politiques en disant : « Vous votez des lois dont les effets sont injustes et très peu évalués ». C'est un élément de citoyenneté extrêmement important pour la possibilité de relier la justice sociale à la justice environnementale.

Kristin Reynolds : À propos des mouvements versus la politique formelle, je suis totalement d'accord. Dans le passé et même aujourd'hui, les mouvements sociaux pour l'environnement sont très importants, pour les changements sociaux et même politiques. Mais, le vote vert, c'est bien un vote. Et donc, il y a peut-être une prise de conscience plus forte en ce moment, que vis-à-vis des enjeux du changement climatique, on ne peut rien sans action au niveau politique.

Sophie Moreau : Ce vote vert et ce mouvement social, est-ce qu'il y a une fracture entre les deux, ou est-ce que vous voyez des articulations ?

Nathalie Lewis : Je ne serais pas prête à dire que justice sociale et justice environnementale se recoupent tout le temps, non. Pour certaines personnes, la justice sociale, c'est la justice sociale, et il n'y a pas de considération environnementale. Et pour les environnementalistes les plus extrêmes, l'environnement domine par rapport à la justice sociale. Il y a tout un spectre, on ne peut pas tout amalgamer. Mais malgré tout, il y a du recoupement.

Nous en 2012, on a eu un mouvement étudiant assez massif, qu'on appelle le mouvement des *carrés rouges*. Il s'opposait au gouvernement qui voulait monter les frais de scolarité à l'époque. Et ce mouvement étudiant a eu une répercussion très positive. Une grosse partie de la population descendait tous les soirs dans la rue. Moi, j'habite un village où il n'y a presque pas d'étudiants, et chaque soir il y avait des manifestations, un peu comme ce qui se passe avec les gilets jaunes. Il y a eu une accélération des pressions sociales, et le gouvernement a été obligé de renoncer. On est parti en élection, il a perdu ces élections. Après ça, malheureusement, on a eu un

retour plus conservateur et tout s'est éteint. Malgré tout, ce mouvement de la rue a montré que les choses peuvent se faire différemment. On a un nouveau parti au Québec, et comme je le disais plus tôt, à cause de notre système électoral, il est difficile pour un nouveau parti de percer. Ce troisième parti, Québec Solidaire, est issu de ces mouvements citoyens liés aux *carrés rouges*, et il est aujourd'hui le deuxième parti officiel. Avant d'y être, il voulait faire de la politique autrement, faire des assemblées de citoyens. Une fois rendu dans l'appareil gouvernemental, il redevient plus classique. Donc, il y a ce besoin de faire de la politique autrement, mais on ne sait pas trop comment faire « autrement ». Tous les partis surfent avec l'environnement. Tous les partis ne le font pas pour les bonnes raisons, mais ce parti-là, Québec Solidaire reste le plus écolo, et il dit vouloir croiser la justice sociale, et la justice environnementale. Malgré tout, je ne sais pas si on peut dire que ces deux choses vont converger. Je ne suis pas certaine que justice sociale et justice environnementale soient portées par les mêmes personnes.

Kristin Reynolds : Je pense que, théoriquement, on peut voir clairement les liens entre la justice sociale et la politique environnementale, mais comment cela évolue en pratique, on ne le sait pas. À propos des gilets jaunes, pour moi ce mouvement pose deux questions. La première : est-ce qu'on va vers une sorte de anti-établissement, anti-machine politique, ces sentiments-là qui sont à la base du populisme autoritaire dans bien de pays dans le monde en ce moment, ou bien est ce que l'organisation de la machine politique va changer dans le bon sens (c'est-à-dire, positif pour l'environnement et pour les classes populaires) ? Et la deuxième question : en supposant les démocraties et les partis politiques perdurent, est ce que les partis écologistes vont trouver le moyen d'inclure les enjeux des classes populaires et des travailleurs ? Je pense que c'est un des grands enjeux pour les partis politiques, pas seulement les écologistes mais pour tout le système, parce que c'est vraiment, pour moi, ce qui est derrière le mouvement des gilets jaunes.

Lydie Laigle : Effectivement je suis aussi assez sceptique sur les manières de lier justice sociale et justice environnementale. Ce n'est pas évident, comme on peut le percevoir à travers les programmes des Verts, y compris le programme de EELV. J'aimerais faire passer des messages, c'est l'occasion. Il y a des propositions très importantes dans ce programme telles que la création d'une constituante citoyenne par lesquels les citoyens peuvent vérifier le travail parlementaire, la reconnaissance des lanceurs d'alerte, la lutte contre le dumping social et fiscal entre les pays européens et l'accueil des migrants. Toutes ces propositions contribuent à un espace démocratique fondé sur la coopération, les droits humains et les droits de la nature.

Néanmoins, la justice reste définie par rapport à la lutte contre l'évasion fiscale, le financement de la transition écologique, le respect des droits et la redistribution socio-économique. La future banque européenne du climat et de la biodiversité s'inscrit dans cet esprit. Toutefois, l'on demeure attaché à une conception redistributive et procédurale de la justice qui n'est pas toujours adaptée à la justice environnementale. Celle-ci implique de créer d'autres critères d'analyse et de pensée que ceux d'une compensation redistributive. La justice environnementale suppose de reconnaître quelles sont les discriminations sociales et politiques qui sont liées aux mutations des milieux et du vivant. On peut par exemple se trouver socialement discriminé par une perte de ses conditions d'existence due aux changements écologiques de son milieu ou à des politiques défavorables à la poursuite de ses modes de vie. Il convient donc d'expliciter les situations par lesquelles certaines catégories deviennent dépendantes des énergies fossiles ou d'un environnement dégradé sans qu'il leur soit donné les conditions ou possibilités pour surmonter cette situation. Ce genre de questions devrait davantage mobiliser les partis verts.

Il convient donc de sortir des raisonnements rapides conduisant à penser qu'investir dans l'environnement est bon pour le social. Par exemple que l'économie verte va créer des emplois ou que la transition énergétique va augmenter le pouvoir d'achat par une baisse des charges. C'est oublié que la transition écologique peut être inégalitaire, qu'elle peut bénéficier à certains et pas à d'autres. C'est pourquoi c'est important de redonner une place au social dans la transition écologique. D'accorder une place aux échanges de savoirs, à la coopération entre territoires, à l'expérimentation citoyenne, aux associations locales. Redonnons les moyens au local de faire de la transition écologique et énergétique en soutenant les initiatives locales des citoyens qui connaissent bien le territoire et ses problématiques. Prendre en compte la situation des classes populaires, mettre la citoyenneté et la coopération sociale au centre de l'écologie vont permettre d'inventer des trajectoires socio-écologiques.

Nathalie Lewis : Je suis assez d'accord avec toi. Et je pense à la crise des migrants, je trouve que c'est un enjeu intéressant parce qu'il lie le social et l'environnement. Ce n'est pas strictement lié à des enjeux climatiques, mais c'est souvent lié à des enjeux climatiques. Mais on ne veut pas ces migrants-là. On nie l'origine du problème – dont on est partie prenante – et, socialement, on repousse les migrants (justifiant ce rejet avec d'autres registres). Cette crise-là révèle bien cette difficulté à marier le social et l'environnemental puis à faire corps avec un problème qui est global.

Et ce que j'entendais dans ce que tu disais Lydie, c'est qu'on est dans une façon classique de faire les choses. Pour changer les choses au niveau territorial, pour

redistribuer socialement différemment, on va nous dire : « il faut de l'argent ». Cet argent-là, on va le générer par des instruments de fiscalité verte. Ce faisant, on reste dans le même paradigme de développement. Et c'est ce paradigme qui va devoir être cassé. J'observe tous ces signaux citoyens qui réclament qu'on change plus radicalement. Mais pour l'instant, on a un système qui est fort, qui est capable de reprendre ces mouvements d'agitation et les recadrer. On est toujours dans la même logique. Changer de logique, c'est le prochain défi pour relier ce social-là et cet environnemental-là qui peinent à se rejoindre.

Kristin Reynolds : Je suis totalement d'accord. Et je pense qu'il serait naïf de penser qu'on y est, que les mouvements anti-machinisme politique et les mouvements pour l'environnement et les mouvements pour combattre le changement climatique, vont ensemble, parce que les différences dans les changements qu'ils recherchent sont parfois très profondes.

Lydie Laigle : Je pense qu'il faut plutôt une redistribution des pouvoirs d'agir. C'est-à-dire une reconnaissance par les politiques des apports des contributions citoyennes et de leurs manières d'enrichir les politiques publiques. Toutefois, peu d'élus et de collectivités savent le faire. Cela demande un dialogue et une écoute réciproque entre élus et citoyens, et de nouvelles imbrications entre l'initiative associative, l'économie coopérative, les politiques publiques et les services de proximité.

Kristin Reynolds : J'avais quelques points à ajouter. À propos des initiatives dans les systèmes alimentaires et précisément dans l'agriculture urbaine, je parle du point de vue de mes recherches, je pense qu'il y a une tendance chez certains élus ou même chez certains qui font de l'agriculture urbaine, à penser, ou espérer, que ces réformes mènent à des solutions à tous les problèmes. Ces initiatives pour cultiver en ville et pour l'infrastructure verte, c'est positif, et on en a besoin pour développer des centres urbains en tenant compte de la résilience environnementale. L'agriculture urbaine a aussi d'autres avantages, notamment l'éducation, les activités pour les jeunes, les liens sociaux entre des gens qui ne se croiseraient peut-être pas si ce n'était pas dans un jardin. Tout ça, c'est positif. Un objectif de mes recherches, c'est de découvrir comment et jusqu'à quel point c'est positif, et quelles sont les limites vis-à-vis des changements structurels pour une justice sociale plus profonde. Comme le montrent les théories de la justice environnementale appliquées au concept de justice alimentaire, il y a des aspects distributifs, comme l'accès à des avantages environnementaux ou alimentaires. Mais il y a aussi des questions de justice procédurale. Et aux États-Unis, les enjeux d'ethno-racisme structurel (c'est-à-dire, les inégalités systémiques, basées sur l'ethnicité, la race) sont au fondement des

inégalités dans les systèmes politiques, y compris dans les politiques concernant l'environnement et l'alimentation. Ils sont beaucoup plus profonds que l'accès à des jardins ou à des supermarchés. Si les partis politiques, les élus ou des décideurs soutiennent ces activités, c'est positif, mais il faut toujours tenir compte que ce n'est pas en soi un changement social structurel, qui donne plus de pouvoir de décision politique aux populations qui en sont depuis longtemps marginalisés. Pour revenir à l'idée des mouvements qui luttent pour les changements sociétaux et/ou de la machine politique, on ne peut pas dire que l'existence d'un jardin dans un quartier donné signifie plus de représentation au niveau politique.

Nathalie Lewis : Au Québec, le secteur de l'économie sociale et du mouvement coopératif est très bien implanté depuis le début du XXe siècle. C'est quelque chose dont on ne parle plus, parce que ça fait partie de la vie des territoires. Les coopératives, il y en a plein, l'économie sociale est même supportée par une partie du ministère de l'Économie. Dans la région où j'habite, il y a ce projet de fruits partagés. Les gens se rassemblent et vont cueillir un peu partout, en campagne et en ville, et vont redistribuer les fruits. Il y a ça à Montréal, et dans plusieurs villes. C'est intéressant, c'est utile, mais ce n'est pas ça qui va changer le système. Moi, je suis à Rimouski, je ne suis plus dans la grande ville, je suis plutôt dans des territoires semi-ruraux. Les enjeux territoriaux ici, c'est l'alimentation et les transports. Quand on parle transport, c'est inéquitable de dire aux gens qui habitent à 60 kilomètres d'ici : « Écoutez, il faut se limiter en termes de transport, donc restez chez vous ». Ils ont peu de services, ils ont moins de diversité alimentaire. Manger local, oui, mais il fait froid ici. Manger local, c'est des légumes racines !

Kristin Reynolds : Tu avais proposé, Sophie, une question sur les mouvements écologistes des jeunes. Pour conclure, je pense qu'il faut souligner ces mouvements, et l'importance que j'imagine que prend le changement climatique pour les jeunes. À mon avis, ils ont peur pour leur avenir.

Nathalie Lewis : Oui, c'est vrai.

Sophie Moreau : On dit toujours : c'est le vote des jeunes, mais je vois plutôt le vote des familles. Il y a les parents qui commencent à avoir peur pour leurs enfants, qui se demandent dans quelle planète ils vont vivre. C'est aussi la marche des enfants qui fait que les parents, ou les grands-parents vont se dire : « Oui, c'est le moment… ». C'est transgénérationnel. Il y a des études, en général, qui montrent le rôle structurant des familles dans les choix électoraux. Souvent on vote comme ses parents, et peut-être ici est-ce l'inverse.

Lydie Laigle : Et je pense qu'effectivement, les parents, à travers leurs enfants, commencent à être fortement conscients d'un devenir en suspens.

Pour citer cet article : Sophie MOREAU, Kristin REYNOLDS, Nathalie LEWIS, « Justice environnementale et vote vert en Europe », ["Environmental Justice and the Green Vote in Europe"], *Justice spatiale/Spatial Justice*, 13, octobre 2019 (http://www.jssj.org).